

COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel:03 58 43 00 60

Mail: sforey@yonne.fff.fr

PV 60 SP 13

PV téléphonique de la Commission Sportive du 4.10.2024

Président : M. Jean Louis TRINQUESSE

Présents: Messieurs Mickaël ROMOJARO et Didier SCHMINKE

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 10h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 28281476 du 06.10.2024 Avallon 2 – Chevannes 1 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
 - Donne le match à jouer le 6 octobre 2024 à 13h00 sur les installations d'Avallon.

<u>Match 29161883 du 06.10.2024 Saint Julien du Sault 1 – Monéteau 2 Départemental 3 Gp B</u>

La commission,

- Compte tenu de l'arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain,
 - Inverse le lieu de la rencontre et donne le match à jouer le 6 octobre 2024 à 12h30 sur les installations de Monéteau

Match 29159590 du 06.10.2024 Chevannes 1 – ECN 1 Départemental Féminin à 8 D2

La commission,

- Prend note de la demande d'ECN, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 novembre 2024 à 10h30.

Fin de la réunion : 10 h30.

Le Président de séance, TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementaled'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».